

## Défis pour la mission CVX

### Concrètement, que peut être et faire un corps apostolique?

*Par Franklin Ibáñez – secrétaire exécutif mondial*

Nous allons présenter quelques défis pour la mission de la CVX. Pour cela, deux éléments préalables seront mis en lumière. En premier lieu, nous avons besoin d'un angle d'approche ou d'une méthodologie pour savoir ce qu'on considère comme la mission de la CVX. Deuxièmement, il nous faut connaître l'état (le succès ou l'échec) de la mission. Je crois qu'humblement nous pouvons dire que notre mission se porte bien. A tout moment, quelque chose de bien se passe dans le monde par la grâce de Dieu agissant dans la CVX. Mais la conscience de la manière dont Dieu agit par nous, nous motive à faire davantage et mieux. On peut le dire avec deux verbes : il s'agit d'affirmer la mission de la CVX pour la questionner.

Je propose un schéma qui synthétise la manière dont nous comprenons la CVX comme corps apostolique. Un graphique peut montrer comment la CVX développe sa mission à différents niveaux.

#### **Niveau (a) les activités ordinaires**

Au premier niveau (a) nous trouvons les activités ordinaires ou la vie quotidienne. Ceci mérite une attention particulière car c'est ici que commencent nombre des ambiguïtés et des mauvaises images sur la CVX (ou d'autres associations de laïcs). Bien souvent on interprète mal la mission des laïcs, ce qui conduit à penser ou dire facilement qu'ils ne font rien ou très peu. Je crois que c'est une erreur.

Partons de la célèbre phrase de Saint Irénée : « Gloria Dei Vivens Homo » (« La gloire de Dieu, c'est que la personne vive »). La gloire de Dieu sera d'autant plus grande que l'être humain vivra davantage et mieux. La vie de chacun est un projet précieux aux yeux de Dieu. Dieu désire que chaque homme et chaque femme puisse vivre en plénitude. Accepter cette phrase avec toutes ses conséquences nous introduit de plain-pied à la thématique de la mission des laïcs : vivre leur vie en plénitude, voilà leur mission ! Le Concile Vatican II a voulu redécouvrir la mission des laïcs. Il dit : « La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale ».<sup>1</sup> Donc la mission des laïcs, c'est de s'occuper des choses ordinaires comme toutes les personnes ; mais le laïc est invité à le faire d'une manière différente : à la manière chrétienne. En d'autres mots, il leur est demandé de vivre dans le monde

---

<sup>1</sup> Lumen Gentium 31,2

selon l'Évangile. Il s'agit de trouver et manifester Dieu dans les activités quotidiennes ou la vie ordinaire.<sup>2</sup>

Malgré que de nombreux laïcs – hommes et femmes – de la CVX vivent pleinement leurs activités quotidiennes, parfois on entend dire « la CVX ne fait rien », « pourquoi la CVX est-elle si peu visible ? », « pourquoi fait-elle si peu ? ». Ces affirmations sont injustes car il y a une grande radicalité chez nos membres comme chez beaucoup d'autres laïcs. Oui, la sainteté existe bel et bien chez les laïcs, mais nous l'avons occultée pendant des siècles car l'Église a une longue histoire de cléricisme. Le cléricisme est une mentalité bien enracinée dans l'Église. Selon elle, les prêtres et les religieux ont fait un choix de plus grand prix que celui des laïcs, ou encore leur mission vaut davantage que celle des laïcs. Les prêtres, les missionnaires, etc., ont été le modèle de la sainteté pendant des siècles. Ce schéma cléricisme nous affecte tous et tous nous le reproduisons d'une manière ou d'une autre. Le cléricisme occulte les œuvres bonnes des laïcs et met à mal leur possibilité de prendre des responsabilités. Il nous faut redécouvrir la sainteté invisible des laïcs.

Comme laïcs de la CVX nous sommes très engagés dans les « tâches ordinaires ». Je voudrais parler de trois personnes-témoins que j'ai connues dans la CVX.

Capucine Boidin (CVX France). Elle travaille à temps plein et a trois enfants en bas âge. Elle a réuni les parents de son quartier en vue d'améliorer la crèche municipale. Elever des enfants est extrêmement exigeant. Jadis on pensait que ce n'était pas important et les femmes en étaient chargées. Aujourd'hui on donne à cette tâche davantage d'importance. Les voisins de Capucine ont compris combien elle était précieuse [sans parler du fait qu'elle enseigne à l'université de la Sorbonne].

David Uscata (CVX Pérou). David dirige une entreprise familiale de confection et vente de pantalons sur un marché populaire de Lima. Les vendeurs du marché viennent chez David pour lui demander des conseils pour leur vie. Lorsqu'ils ont des problèmes familiaux ou ont besoin de parler avec quelqu'un, ils viennent trouver David. C'est une personne de référence ; il a quelque chose de spécial ! Pourtant David ne croit pas que cela soit « sa mission », puisqu'il ne s'agit pas d'accompagnement spirituel, mais d'accompagner d'autres personnes comme amis et collègues.

Ces deux exemples montrent bien qu'une personne peut faire les choses d'une manière excellente, vivre pleinement sa vie quotidienne, et néanmoins, passer inaperçue aux yeux d'un grand nombre. Ce sont des personnes exceptionnelles pour leurs cercles plus proches d'amis, de parents, de collègues, de voisins ..., mais pas pour un public plus large. Et donc, une partie

---

<sup>2</sup> Dans les documents du Concile (Lumen Gentium, Gaudium et Spes, Apostolicam Actuositatem) nous trouvons des termes ou des expressions telles que « les affaires temporelles », « les activités ordinaires », la « vie quotidienne ». Dans ce texte, je suppose qu'ils se réfèrent à la même chose : les activités habituelles ou la vie normale de toute personne.

essentielle de leur mission passe inaperçue ; elle ne jouit d'aucune visibilité. On ne parlera pas d'elles dans les nouvelles, personne ne fera jamais ni un reportage ni un film sur elles ; elles ne passeront pas à la postérité ... mais elles apportent l'Évangile au monde, elles vivent leur vie en plénitude (St. Irénée) et elles aident d'autres à la vivre ainsi.

Richard (Cameroun). Il est comptable dans une faculté de Sciences infirmières. J'ai rencontré un jour sa supérieure hiérarchique, la doyenne de la faculté. Lorsqu'elle apprit que j'étais de la CVX, elle m'a félicité pour le bon travail de Richard. Je l'ai remerciée et lui ai demandé : « Que fait donc Richard de particulier pour que vous l'appréciez tant ? » La doyenne me répondit : « Il fait la même chose que tous les autres ... mais d'une manière différente, et tous s'en rendent bien compte. » C'est-à-dire que Richard fait la même chose qu'un employé normal, mais d'une manière différente. Son style fait la différence. Et tout le monde le remarque ! J'aimerais vraiment entendre la même chose de chaque membre de la communauté mondiale : nous sommes dans le monde, nous faisons la même chose que les autres, mais d'une manière différente, une manière qui transmet l'espérance.

Le problème n'est pas que nous n'avons pas une mission. Bien sûr que nous en avons une ! Le vrai problème est que parfois, nous ne vivons pas notre vie quotidienne avec une radicalité apostolique ; mais ceci est une autre affaire. 100% de nos membres ont une vie, un travail, une famille ; ils exercent leur rôle de citoyen, etc. Par conséquent, 100% de nos membres sont déjà très engagés dans cette mission (a). Dans bien des cas, ces missions ordinaires consomment toute notre énergie. Je connais de nombreux membres qui ont un travail exigeant, des enfants en bas âge, et qui en outre doivent étudier pour garder une compétitivité sur le marché du travail. Evidemment, ils doivent vivre à fond chacune de ces dimensions de leur vie. Par exemple, il ne s'agit pas de réserver seulement un temps quotidien ou hebdomadaire pour les enfants. Les enfants ont besoin qu'on leur consacre du temps en quantité et en qualité. Dans ces situations, combien de « temps libre » reste-t-il à nos membres ? Pouvons-nous exiger d'eux qu'ils assument d'autres tâches comme celles de catéchistes en paroisse ou de volontaires dans une ONG ? Ou bien encore, combien parmi vous [les délégués] ont dû prendre sur leur temps de vacances ou de vie familiale pour pouvoir participer à cette assemblée ou servir la CVX ? Je suis sûr que beaucoup d'entre vous ont déjà eu un enfant malade. Lorsque mon fils a souffert d'une infection, alors qu'il n'avait pas encore un an, ou récemment alors qu'il a presque deux ans, il a eu besoin de beaucoup d'attention et d'affection particulière. Nous avons connu des nuits presque blanches parce que la seule manière de le calmer, c'était de le prendre dans nos bras tout en marchant. Avec mon épouse nous nous relayions pour ne pas être trop fatigués mais même ainsi nous ne pouvions dormir facilement. Et malgré tout, le lendemain, il fallait travailler et faire des choses. Parfois cette situation a duré pendant des jours. C'est extrêmement épuisant tant physiquement que moralement. Comment quelqu'un pourrait-il affirmer que ce n'était pas notre mission d'être avec notre enfant ? Pourquoi est-il si difficile de nommer ceci une mission ?

(a) est une mission primordiale ou fondamentale pour les laïcs. En outre, dans le cas des membres de la CVX, beaucoup de ce qui se fait (travail, famille, etc.) est assumé comme mission, précisément comme résultat d'un discernement et/ou des Exercices Spirituels. J'ai l'impression que la majorité de nos membres vit bien ces missions ordinaires. Disons que la majorité vit sa vie quotidienne de manière chrétienne et ignatienne. Mais nous acceptons que cela passe inaperçu la plupart du temps. D'un côté, dans une grande partie de l'Eglise nous nous sommes habitués à mesurer la sainteté des laïcs dans les termes du cléricalisme, c'est-à-dire en fonction de ce qu'ils font les choses que font les prêtres ou les choses que ceux-ci leur suggèrent de faire. D'un autre côté, dans la société, nous nous sommes habitués à mettre en valeur ce qui est exceptionnel ou encore les grands événements<sup>3</sup>. Un laïc ne sera éventuellement visible dans sa mission ordinaire que lorsqu'il exerce une profession socialement valorisée (homme/femme politique ou grand patron). La plupart d'entre nous sommes condamnés à l'anonymat et particulièrement les femmes. En ne valorisant pas les activités ordinaires, nous nous imputons une dette historique envers les femmes car ce sont elles qui ont été rendues les plus invisibles dans l'histoire des sociétés et l'histoire de l'Eglise. Par exemple, élever des enfants n'a pas été considéré aussi important que mener une guerre. Comme la tâche d'éduquer les enfants était le lot des femmes, c'est comme si les femmes n'avaient pas été des protagonistes de l'histoire.

*Un premier défi : redécouvrir et revaloriser les activités ordinaires comme mission fondamentale des laïcs. Vivre avec une radicalité apostolique nos activités quotidiennes.*

### **Niveau (b) « les apostolats »**

Pour le niveau (b) nous pouvons utiliser différentes expressions comme mission, volontariat, apostolat, service, etc. Pour le moment, ne nous arrêtons pas trop pour savoir quel est le meilleur terme. Lorsque nous avons l'habitude de parler de mission CVX, (b) est souvent le niveau auquel nous avons donné le plus d'attention. C'est le type de mission que nous connaissons le mieux. Par apostolats nous comprenons les activités non rémunérées en dehors des horaires de travail. Elles se vivent en heures supplémentaires et gratuitement. Parfois on dit : « Si tu travailles dans un hôpital et qu'on te paie pour ce travail, alors ce n'est pas ton apostolat ». « Ce serait ton apostolat si tu le faisais gratuitement et en dehors de tes heures de travail normal. » Ce malentendu survient précisément parce qu'on ne reconnaît pas le niveau (a) comme mission fondamentale du laïc. Il est évidemment important d'avoir des apostolats de type (b) mais cela ne doit pas occulter ou conduire à mépriser la valeur de la vie quotidienne comme premier apostolat.

---

<sup>3</sup> Le cléricalisme et la culture de l'image, du spectaculaire sont des causes de l'invisibilité de la mission des laïcs mais il y en a d'autres. Par exemple, la pression de certains milieux hyper-sécularisés qui oblige à cacher l'identité chrétienne.

Au niveau (b) les apostolats traditionnels sont souvent de type pastoral ou social. Les apostolats pastoraux vont de la catéchèse en paroisse, dans les écoles ou les centres de formation chrétienne jusqu'à l'accompagnement spirituel lors des Exercices ou dans la vie courante, dans le cas de nombreux membres de la CVX. Par contre les apostolats sociaux consistent dans l'engagement dans des ONG ou le volontariat dans des œuvres sociales comme des écoles, des hôpitaux, etc.

On dit parfois que la communauté mondiale ou certaines communautés nationales ont peu de présence dans ce type d'apostolat. J'avais fait un calcul personnel à partir des informations et contacts dont nous disposons au Secrétariat à Rome. Je pensais que 30 ou 40% des membres de la CVX avaient un apostolat de ce type, c'est-à-dire qu'un membre de la CVX sur trois consacrait quelques heures libres à ces tâches. Récemment, au cours de la préparation de cette assemblée, nous avons fait une enquête sur ce point. Quel était le pourcentage à votre avis ? En fait, presque 70% des membres ont un apostolat de ce type, c'est-à-dire deux sur trois.

Je voudrais souligner la relation entre les niveaux (a) et (b). Imaginons que quelqu'un ait un père ou une mère très âgée qui a besoin de beaucoup d'attentions : cette situation fait partie du niveau (a). Par contre si cette même personne prend soin d'une personne âgée qui n'est pas un parent mais qui se trouve dans une maison de repos ou qu'il a rencontrée en rue, on parlera alors du niveau (b). Mais (b) n'est pas meilleur que (a). Non ! Tous deux sont des missions, mais chacune d'un type différent. On pourrait se demander : « Est-ce que ceux qui ne connaissent pas Dieu ne font pas aussi (a) ? » Ce qui nous différencie d'eux, ce n'est pas que nous faisons (b), mais c'est surtout que nous trouvons Dieu dans notre quotidien, dans le niveau (a). A la rigueur, aussi nous nous différencierons de la majeure partie de la société parce que la majorité d'entre nous (je viens de parler d'au moins 70%) fait le (b).

Il est évidemment important d'avoir des missions de type (b). Ces engagements manifestent la solidarité avec des personnes qui nous sont étrangères, ainsi que la gratuité du service dans un monde où tout se vend. Là où il est possible de mener des missions (b), il faut le faire. Si Dieu nous appelle à prendre en charge ce type de missions, il serait mesquin de ne pas en tenir compte. Mais vu ce que je viens de dire, j'ajoute maintenant une réserve : les missions (b) ne sont pas toujours possibles pour tous. Il existe des situations où nous n'avons ni le temps ni l'énergie et c'est bien compréhensible. L'éducation des jeunes enfants, par exemple, est très prenante. Donc, si un couple a de jeunes enfants, le temps et l'énergie qu'il peut consacrer à des activités de type (b) diminuent par rapport à l'époque où ils étaient jeunes et célibataires. C'est important de le dire car le modèle économique a un impact sur notre style de vie. On nous demande d'être productifs, de travailler beaucoup. En plus, on nous dit qu'il faut faire de la formation permanente et se mettre à jour pour ne pas perdre son emploi. Par conséquent, si beaucoup de nos membres ont des emplois exigeants, des formations en soirée ou les week-ends, et en plus des jeunes enfants, combien de temps leur restera-t-il pour un de ces apostolats ? Probablement peu.

Chaque membre et chaque communauté à ses différents niveaux, doit se demander et répondre honnêtement à la question de savoir si, en ce moment, il ou elle fait ce qu'il/elle peut et doit. La question est permanente ; donc chaque année ou régulièrement j'évalue à nouveau. Parfois les bonnes raisons, telles que « j'ai des jeunes enfants », peuvent se convertir en ruses du mauvais esprit ou en faux prétextes. Par exemple, si mes enfants sont déjà plus âgés et autonomes, je ne devrais pas continuer à dire « je ne peux pas à cause de mes enfants ». C'est pourquoi, nous qui accompagnons les processus spirituels ou qui avons une position de leadership (en principe à la demande de la communauté), nous devons répéter cette question : « Faisons-nous ce qui est nous est possible ? » Il faut aussi proposer des idées et des réflexions qui aident à formuler une réponse. Mais nous ne devons pas imposer (b) comme une réponse automatique.

J'insiste. Je ne veux pas dire que l'apostolat (b) n'est pas important. Au contraire, il l'est. Et si Dieu nous y appelle, nous devons l'écouter. Mais il ne sera pas toujours possible pour tous. Par contre, tous les membres sont appelés à vivre radicalement la mission (a). Elle n'est pas facultative ; il faut l'assumer toujours.

Un autre commentaire. Les apostolats de type (b) sont peu visibles bien qu'ils le soient davantage que ceux de type (a). Parfois les apostolats (b) nous sont cachés. Si je suis catéchiste dans une paroisse, on entendra plus facilement dire « la paroisse fait des choses » que « la CVX fait des choses ». Si certains membres de la CVX servent au sein du Service Jésuite des Réfugiés (JRS), on dira : « les jésuites font beaucoup », mais bien souvent on ne saura même pas que la CVX est présente. La majeure partie des membres CVX sont en apostolat (b) dans des œuvres qui ne sont pas de la CVX. Dès lors c'est l'œuvre qui en reçoit le mérite et non la CVX. Ce n'est pas qu'il faille faire la course à la reconnaissance, mais cela doit nous inviter à la réflexion. Comment pouvons-nous faire des apostolats dans des œuvres de telle sorte que la mission des membres de la CVX ne passe pas inaperçue ?

Enfin, parfois la mission (b) est plus visible lorsque ce n'est pas un membre seul mais plusieurs membres ou un groupe de membres CVX qui mènent à bien une tâche. Dans ce cas on gagne un peu en visibilité car les membres ensemble transmettent mieux leur identité. Le membre qui agit isolément passe plus inaperçu.

Les statistiques recueillies récemment pour préparer cette assemblée font état d'une grande générosité de nos membres (j'ai parlé de 60 à 70%). Dans certains cas on peut parler d'héroïsme car on rend des services en dépit d'autres nombreux engagements. A vrai dire, il nous faudrait inclure dans ce niveau (b) les services qui sont rendus à l'intérieur de la communauté CVX. Par exemple, faire partie du conseil national ou de l'équipe de formation, etc. Beaucoup de nos membres sont au service de la CVX gratuitement et en dehors des heures de travail. « Servir la CVX de l'intérieur pour qu'elle soit plus apostolique à l'extérieur », c'est aussi un apostolat important !!! Je crains qu'au cours de l'enquête que nous avons menée de nombreuses communautés nationales n'aient pas inclure l'apostolat en interne comme apostolat.

### **Niveau (c): présence ou mission institutionnelle**

Passons maintenant à un troisième niveau ou type de mission, le niveau (c) qui se caractérise par l'accent mis sur l'institutionnel. Aux niveaux (a) et (b) la CVX est présente à travers des membres individuels. A ce niveau (c), la CVX a une présence apostolique comme institution. On comprend facilement ce type de mission lorsque nous parlons d'œuvres ou d'institutions. Aux niveaux (a) et (b) nos membres travaillent ou sont volontaires dans des institutions qui ne dépendent pas de nous, mais plutôt des pouvoirs publics ou de groupements privés comme la Compagnie de Jésus. Par contre, le niveau (c) concerne des œuvres de la CVX : des écoles, des ONG, des centres d'accueil pour migrants, etc. Soit la CVX est propriétaire de ces œuvres, soit la CVX en a été l'inspiratrice mais sans en avoir la responsabilité juridique, soit encore la CVX participe institutionnellement à la direction de ces œuvres conjointement avec d'autres groupes.

La présence institutionnelle, telle que je la conçois, va bien au-delà des œuvres. Mais commençons par elles parce qu'elles nous offrent le chemin le plus facile pour comprendre cette nouveauté. Dans les années 80 et 90 il y avait peu d'institutions ou d'œuvres CVX de ce type. La France et Hong-Kong furent des communautés nationales pionnières en la matière. En 1993, la CVX France reçoit la demande de prendre en charge un centre spirituel qui était auparavant géré par les jésuites : le centre de Saint-Hugues. De la même manière en 1998, la CVX Hong-Kong a reçu la demande d'administrer une école, Marymount, qui auparavant était l'œuvre de religieuses. D'autres communautés ont aussi créé des œuvres mais sans leur mettre l'étiquette ou la marque CVX. Au Chili nous trouvons deux exemples d'œuvres qui ne sont pas formellement devenues des œuvres CVX. Premièrement, en 1982, la CVX Chili a lancé une campagne qui est devenue, par la suite, la fondation « Trabajo para un Hermano » [Travail pour un Frère], aujourd'hui sous la responsabilité de l'Archidiocèse. On vient de célébrer son 31<sup>ème</sup> anniversaire et elle a fourni un travail à des milliers de personnes. Deuxièmement, en 1992, quelques membres fondent le collège « San Luis Beltrán » et le gardent comme lieu de volontariat depuis de nombreuses années. Ces œuvres ont vu le jour avec un apport important de la CVX mais sans qu'elles soient assumées formellement par la CVX<sup>4</sup>. On pourrait citer des situations similaires au Mexique, au Pérou, ... Pour quelles raisons ces œuvres ne furent pas assumées juridiquement par

---

<sup>4</sup> Dans la section « Quiénes somos » [Qui sommes-nous] du site de « Trabajo para un hermano », on ne fait pas mention du rôle décisif de la CVX dans sa création (<http://www.tph.cl/index.cfm>), mais on en parle dans certaines informations publiées sur le web. Il existe deux articles de Progressio (Septembre 1983, N°, et Janvier 1987, N°1) écrits par Josefina Errazuriz qui rapportent l'histoire et les liens avec la CVX. Dans la section « Quiénes somos » du site du Collège San Luis Beltran, on y reconnaît bien le rôle joué par la CVX (<http://cslb.cl/>)

la CVX ? [1] Parce qu'en fonction de la législation nationale, c'était la meilleure solution ; [2] parce que c'était l'initiative de quelques-uns et il n'était pas bon d'en faire porter le poids à toute la communauté nationale ; [3] ou tout simplement parce qu'on ne s'est pas posé la question car le plus important était de mettre en œuvre la mission et non de discuter qui en était le propriétaire, etc.

Dans les années 2000, on assiste à une explosion de nouvelles œuvres. Avant l'an 2000, la CVX Mexique avait en charge le Centre Loyola de Monterrey ; mais depuis lors on peut compter 9 autres œuvres à charge de la CVX Mexique<sup>5</sup>. Cette prolifération d'œuvres ne provient pas d'une intention délibérée de la Communauté mondiale, ni d'une question discutée directement lors d'une assemblée mondiale. Dans les années 2000, de nombreuses communautés nationales ont assumé des œuvres. Dans la liste actuelle, on compte 15 communautés nationales pour un total approximatif de 40 œuvres ou plus. L'information n'est pas précise. Dans la vidéo sur les œuvres institutionnelles de la CVX<sup>6</sup> il a été fait mention de certaines histoires et œuvres comme celles des Philippines, d'Equateur, du Kenya, d'Italie, etc. Mais il y en a d'autres. On pourrait citer le Service Jésuite pour le Développement qui est passé récemment de la Province jésuite d'Amérique centrale à la CVX El Salvador, ou encore les deux maisons d'accueil pour étudiants universitaires de la CVX Belgique, ou le centre Loyola de Elche qui est la propriété de la CVX Elche en Espagne. Parfois certaines œuvres se créent avec d'autres, comme le centre Lisel pour étudiants à Luxembourg.<sup>7</sup> La CVX est une des cinq entités qui partagent la responsabilité du projet Lisel.

J'ai dit que la présence institutionnelle se perçoit bien dans les œuvres, mais elle ne s'y épuise pas. La présence institutionnelle a à voir avec ce que certaines communautés appellent « mission commune nationale ». Pour mieux saisir les défis de la présence institutionnelle, nous devons penser au-delà des œuvres traditionnelles. On peut donc exprimer la présence institutionnelle de trois modalités différentes : les œuvres, les thématiques, les activités.

La première modalité, ce sont les œuvres. Nous venons d'en parler et nous connaissons quelques exemples. Ce type de mission requiert un haut degré de responsabilité de la communauté car les

---

<sup>5</sup> Centre Loyola de Mérida, Centre Culturel Loyola de Monterrey, Ecole Champagnat pour les enfants pauvres, Centre Culturel Loyola à Ciudad Juárez, Casa Iñigo à Oaxaca, Centre Pedro Arrupe à Aguascalientes, Programme de formation CIE-CVX à Guadalajara, Fondation FAPRODE, Manos Indígenas Trabajando (association qui commercialise l'artisanat des communautés indigènes), La Montaña (coopérative d'épargne et de crédit)

<sup>6</sup> "Répondant à certains appels". Chercher sur Youtube avec les initiales cvx-clc.

<sup>7</sup> <http://www.lisel.lu>. Parmi les autres membres promoteurs, on trouve l'Archidiocèse de Luxembourg, l'Association Saint-François Xavier, Caritas, et le Foyer de l'Aluc.

œuvres ont leur vie propre et leurs exigences juridiques et financières permanentes.<sup>8</sup> En outre, les œuvres nécessitent des ressources humaines, c'est-à-dire un nombre significatif de membres disposés à y travailler sous contrat ou à y être volontaires.

La deuxième modalité de présence institutionnelle consiste à définir des domaines ou champs de mission. Je m'explique avec un exemple. Il y a quelques années, la CVX Rwanda a décidé que sa mission commune serait la thématique du SIDA. Tous ses membres sont invités à une action en relation avec cette question. Par exemple, certains de ses membres y travaillent comme professionnels de la santé ou comme éducateurs : ce serait leur mission personnelle (a). Ajoutons un membre qui accompagne un membre de sa famille séropositif, également comme mission de niveau (a), tandis qu'un autre membre accompagne une personne séropositive qui n'est pas de sa famille, comme mission de type (b). En additionnant ces exemples, on peut voir qu'au total 60% des membres de la communauté nationale se sont engagés dans cette tâche. Dès lors on peut dire que la CVX Rwanda a assumé la lutte contre le Sida comme sa mission commune. C'est quelque chose qui donne unité et visibilité à la CVX Rwanda. Par la suite, la CVX Rwanda a décidé de créer un centre pour malades du Sida, mais cette deuxième étape, la création d'une œuvre, n'est que le complément d'une présence institutionnelle préexistante. Un autre exemple pourrait être celui de la CVX Espagne qui a défini trois champs prioritaires de mission : les jeunes, la famille et les migrations. Pour chacun de ces domaines il y avait différentes communautés locales impliquées, ce qui a rendu possible l'identification des thèmes prioritaires. Ces expériences du Rwanda et de l'Espagne montrent que dans leurs cas, le plus important a été de définir un domaine ou bien un petit nombre de domaines, de thématiques ou de champs, comme mission commune ou nationale pour un long terme. Cela a aidé à focaliser les efforts tout en laissant ouverte la possibilité que les membres décident eux-mêmes comment et où participer à cette mission.

La troisième modalité de présence institutionnelle est la participation à une action ou une activité. Je donne un exemple qui m'a touché de près. Dans les années 80 et 90, le Pérou a connu la violence terroriste contre laquelle luttaient l'Etat et la société. A la fin de la période de violence, la Commission de la Vérité a été mise sur pied pour étudier les faits et faire des recommandations. En 2003, la Commission de la Vérité a présenté son rapport. Afin de promouvoir les recommandations de la Commission, un réseau d'organisations de la société civile s'est immédiatement constitué comme mouvement citoyen. La CVX Pérou a participé de manière très active au cours des premières années d'existence de ce réseau (2003-2005). Nous avons atteint une grande visibilité car plusieurs de nos membres participaient dans le réseau comme représentants d'autres associations que la CVX, auxquelles ils appartenaient également.

---

<sup>8</sup> J'en profite pour signaler qu'une fois, le directeur d'une de ces œuvres CVX m'a dit: « Ce serait bien d'avoir une rencontre des œuvres (directeurs d'œuvres ?) CVX pour faire l'état des lieux et évaluer ce que nous apprenons dans la gestion de nos œuvres ».

Le rassemblement national de ce réseau n'était pas loin de ressembler à une rencontre CVX. Après quelques années, les priorités nationales ont changé et la CVX Pérou n'a plus eu de mission commune. La participation de la CVX Pérou fut pour une activité bien concrète et pour un temps déterminé. Ce ne fut pas nécessaire de définir une mission commune à long terme comme dans les cas antérieurs du Rwanda et de l'Espagne. Un exemple que vous connaissez probablement mieux est celui de la campagne des 4% pour l'éducation en République Dominicaine, mais je préfère remettre cet exemple à plus tard pour le moment.

Donc, nous avons vu que la participation comme corps apostolique à une thématique concrète ou une activité spécifique, est aussi une modalité de présence institutionnelle. Pour pouvoir parler de présence institutionnelle, ce qui importe c'est que la CVX (à un de ses niveaux, bien que principalement aux niveaux national et régional) soit présente comme institution. Aux niveaux (a) et (b) ce sont certains membres qui participent. Par contre, au niveau (c), c'est la CVX comme institution qui participe. Ainsi, la présence institutionnelle peut se réaliser à travers une œuvre, une thématique ou une activité, ou encore un mélange de celles-ci.

Cependant, sommes-nous appelés à la présence institutionnelle? Sans doute dans certains cas, mais ce n'est pas quelque chose d'automatique. Il ne s'agit pas de stimuler ce type de missions pour le simple fait d'en avoir, ou uniquement pour gagner de la visibilité. La visibilité est un moyen pour la mission, pas une fin en soi. On a vu naître des ONG avec un objectif social très bon et très concret. Par la suite, le contexte peut changer et la réalité sociale n'appelle alors plus cet objectif ... mais certaines ONG cherchent à se justifier avec de nouvelles missions pour se maintenir en vie, et même pour garder leur financement. Nous devons éviter cette tentation. Dans la CVX on devrait promouvoir la présence institutionnelle seulement si nous sentons un appel de Dieu, seulement s'il nous invite à faire davantage et mieux dans telle ou telle direction. Et non pour qu'on dise « regardez toutes les œuvres qu'a la CVX » ou « regardez tout ce qu'ils font ». La présence institutionnelle est en croissance mais elle demande un grand effort. Parfois, l'œuvre est portée à bout de bras par un petit nombre de personnes qui ne se sentent pas toujours bien accompagnées par le reste de la communauté. Parfois l'œuvre est un poids pour la communauté et est à l'origine de tensions parce que tous ne la perçoivent pas comme une priorité. Si donc des œuvres ont été créées, il a par contre fallu en fermer certaines et en suspendre d'autres.

Toutefois, si nous nous sentons appelés à faire ce pas et si nous nous demandons : « quel type de mission institutionnelle devons-nous assumer ? », franchement je n'ai pas de réponse. On ne peut pas répondre à cette question de manière générale, mais plutôt à partir de situations concrètes. Qu'est-ce qui est demandé par le contexte ? Quelle est la situation ? C'est très difficile de faire des comparaisons ou une analyse dans l'abstrait car beaucoup de facteurs entrent en jeu. Par exemple, quel est le niveau des ressources économiques disponibles ? La taille de la communauté nationale ? Les urgences du pays ? Est-ce que la majorité des membres vibre avec une thématique commune ? Dans certaines communautés nationales, il est presque impossible de définir la thématique dans laquelle les membres sont le plus impliqués. Même des considérations

géographiques entrent en jeu, au moins inconsciemment. Par exemple, il est probable que la CVX Uruguay puisse maintenir le « Rincón de Todos » [le Coin de tout le monde] parce que presque tous ses membres vivent dans la même ville, Montevideo. Cela aurait été beaucoup plus difficile dans le cas du Pérou. C'est pourquoi la participation à une activité nationale, comme la promotion des recommandations de la Commission de la Vérité, était une meilleure façon d'impliquer la communauté nationale.

Par rapport à (a) et (b), le grand avantage de (c) est la visibilité. C'est au niveau (c) que les gens vont dire « regardez ce que fait la CVX ». L'existence d'un bâtiment avec une affiche qui dit « CVX », c'est une grande aide. Bien souvent, ces présences institutionnelles ont commencé comme des initiatives de quelques membres ou groupes qui y ont discerné leur vocation particulière. Par la suite, à un autre niveau de discernement, la CVX régionale ou nationale a assumé ces initiatives comme mission commune. Quand la communauté plus large assume ces missions communes, nous savons que tous ne participeront pas en y donnant la même énergie ou le même temps. Par ailleurs, les missions communes n'annulent pas les missions particulières, surtout celles des niveaux (a) et (b), comme nous allons le voir tout de suite. Pour le moment, posons-nous la question : « Quels enseignements pouvons-nous tirer de la croissance de la présence institutionnelle de la CVX ces dernières années ? ». A mon avis, la grande leçon, c'est « l'appel à concrétiser la mission commune ».

*Deuxième défi : vérifier si notre compréhension du corps apostolique nous invite à de nouvelles présences institutionnelles autour de missions communes.*

### **Niveau (d) Action internationale ou corps mondial**

Examinons maintenant le défi présenté par la présence institutionnelle à un nouveau niveau, le (d). Depuis Itaicí en 1998, la CVX mondiale parle de la mission commune qui a été définie en trois grandes lignes ou domaines : le Christ et la réalité sociale, le Christ et la vie quotidienne, le Christ et les cultures<sup>9</sup>. L'Assemblée d'Itaicí s'est réunie pour définir la mission commune. La conclusion fut que tout membre de la CVX qui met en œuvre une action pour évangéliser le social, le quotidien ou les cultures, participait déjà de la mission commune. Même si on l'avait voulu, il aurait été impossible de définir une seule activité (comme l'éducation chrétienne ou la promotion de la spiritualité ignatienne) comme notre mission commune. Le social, le quotidien et les cultures étaient des termes à la fois suffisamment concrets et généraux pour que tous puissent s'identifier avec ces trois thèmes. En outre, le document final d'Itaicí recueille des urgences et des besoins plus concrets qui pourraient devenir prioritaires dans chaque communauté nationale. Par conséquent, très sagement on a laissé la mission commune ouverte,

---

<sup>9</sup> Itaicí. « Notre Mission Commune », 1998.

comme l'anticipaient déjà nos Principes Généraux : « Le champ de la mission CVX n'a pas de limites » (PG 8). Bref, à la question « quelle est ou qu'est-ce que la mission commune ? », la réponse était générale : le social, le quotidien, les cultures.

En 2003, à l'Assemblée de Nairobi, nous avons fait un pas de plus. Pour que la mission commune, qui était restée si générale ou si abstraite, puisse être vraiment commune dans la réalité et la pratique, la réponse n'était pas « faisons la même chose », mais plutôt « faisons-le de la même manière ». La dimension commune de la mission ne dépend pas de quelle est-elle ou en quoi elle consiste, mais de comment elle est vécue. Le comment consiste en une méthodologie simple qui peut être appliquée dans les réunions communautaires, les équipes de gouvernement et les différentes structures : le DESE qui reprend quatre verbes éminemment ignatiens (discerner, envoyer, soutenir<sup>10</sup>, évaluer). Depuis Nairobi, le DESE s'est largement répandu. La grande majorité des membres l'a appliqué ou en a entendu parler au moins une fois. Il est encore prématuré de dire que c'est notre façon naturelle de procéder ; un bon chemin doit être encore parcouru pour qu'il soit pleinement incorporé.

En 2008, l'Assemblée de Fatima a vu clairement que la communauté mondiale avait déjà fait sienne la dynamique DESE et qu'elle s'engageait à l'approfondir encore davantage. Donc, si Itaicí nous a donné le quoi, Nairobi nous a donné le comment. L'identité apostolique commune dans la mission ne vient pas du quoi mais du comment. Le quoi est resté très général, très ouvert. Idéalement tous les membres de la communauté mondiale devraient vivre le DESE, et on devrait pouvoir dire que la mission de chacun des membres ou des communautés nationales est partagée par la communauté mondiale.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. C'est ici qu'interviennent pour la communauté mondiale les enseignements de la mission de type (c). La première leçon, qui est aussi la plus importante, c'est que nous pouvons avoir besoin de missions plus concrètes ou spécifiques. C'est-à-dire que la communauté mondiale peut avoir un quoi comme « mission commune mondiale » ou comme priorité d'action pour un temps, ainsi que l'ont fait certaines communautés nationales. On le fait pour gagner pas seulement en visibilité mais surtout en efficacité apostolique. Par ailleurs un argument de poids pour concrétiser des missions communes, c'est que cela ferait partie de notre appel à être une communauté mondiale ou un corps apostolique. Je crois que, même inconsciemment, nous sommes en train d'aller dans cette direction. Le fait que beaucoup de communautés nationales font le choix de quelques « quoi(s) » communs, signifie pour moi un appel au corps mondial à cheminer dans la même direction.

Depuis 1979 et 1982, nous parlons de la CVX comme « communauté mondiale ». Depuis 2003 et 2008, nous parlons d'un « corps apostolique ». La théologie sous-jacente à ces expressions est

---

<sup>10</sup> En espagnol, je préfère dire « accompagner » (acompañar) plutôt que « soutenir » (apoyar) car cela manifeste mieux le sens ignatien.

sans doute très profonde, mais le défi de la pratique reste entier : comment incarner ce corps dans le monde ? Comment faire pour que les membres se perçoivent en vérité comme partie d'une communauté mondiale ? C'est la même chose dans les communautés nationales. Le « quoi » commun contribue à donner chair au mot « communauté ».

Le meilleur exemple de tout ceci, c'est sans doute la campagne des 4% pour l'éducation en République dominicaine. Vous connaissez bien cette histoire<sup>11</sup>. En République dominicaine une loi impose à l'Etat d'investir au moins 4% du PIB dans l'éducation. Mais la loi n'était pas appliquée. Pour faire pression sur l'Etat et le convaincre de mettre en œuvre cette loi, s'est créé un mouvement citoyen, la « Coalition pour l'Education dans la dignité » [Coalición por la Educación digna]. La CVX de République dominicaine s'est jointe à ce mouvement. La campagne en est arrivée à décider de mettre en place une stratégie internationale qui consistait à déposer le même jour, le 4 octobre 2011, une lettre de soutien à la campagne dans les ambassades de la République dominicaine. Parmi les institutions à caractère international qui faisaient partie de la Coalition, outre la CVX, il y avait aussi « Fe y Alegria » [Foi et Joie] ou encore les œuvres sociales jésuites. Mais ce fut bien la CVX qui a assuré le leadership de cette campagne internationale. Le 4 octobre, des délégations de la CVX, tout de jaune vêtues, ont visité les ambassades dans une vingtaine de pays. Il semble que cette stratégie fut efficace dans cette longue lutte puisque cette année le gouvernement de République dominicaine a accepté de consacrer les 4% à l'éducation.

Qu'avons-nous appris de cette expérience comme CVX mondiale ? Pour autant que je sache, ce fut la première fois qu'elle a agi réellement comme corps apostolique mondial. Beaucoup de membres ont dit que c'était la première fois qu'ils se sentaient faire partie d'un corps. C'était une action bien planifiée et bien coordonnée : on a demandé quelque chose de très concret et d'une manière qui permettait aux membres de différents pays de participer. Nous avons ainsi tiré profit de notre caractère international. De fait, beaucoup de membres et des personnes et institutions extérieures furent étonnés de ce que la CVX puisse avoir un impact de ce type. Un corps se manifeste par son action. Si nous parlons de corps ou de communauté, mais que nous n'avons jamais réellement une action commune, nous courons le risque que l'expression « communauté mondiale » ne soit qu'un vœu pieux. Morale de l'histoire : nous sommes un corps quand nous agissons ensemble.

Ces dernières années, au secrétariat mondial, j'ai été témoin de deux autres faits concrets qui m'encouragent à proposer la même idée. En mars 2011, le Japon fut victime d'un terrible tremblement de terre. Les nouvelles et images qui nous venaient de là étaient désolantes. Dans de nombreuses parties du monde, plusieurs membres de la CVX se demandaient : « Comment pouvons-nous exprimer notre communion et solidarité avec nos frères japonais ? » La CVX du Japon a partagé quelques réflexions et a proposé une neuvaine de prière. Ce ne fut pas une action

---

<sup>11</sup> Pour plus d'informations, voir Progressio N1-2012.

coordonnée ou planifiée mais néanmoins je crois que ce fut un succès. J'ai calculé qu'au moins 6000 personnes (plus d'un cinquième de la communauté mondiale) se sont associées à cette chaîne de prière. C'était une réponse spontanée à une proposition spontanée. Lorsque 6000 personnes se réunissent sur une place ou dans un théâtre pour prier ensemble, c'est peut-être une nouvelle pour les médias et on en reçoit une publicité. Mais ce ne fut pas le cas. Ce fut plutôt une action discrète qui a été menée dans des familles et des chapelles en de nombreux endroits de la planète. Morale de l'histoire : nous sommes un corps quand nous prions ensemble.

Un exemple moins spirituel mais tout aussi concret est le projet d'appartement dans les années 2011 et 2012. L'ExCo s'est proposé d'acheter un appartement à Rome pour loger les personnes qui travaillent au Secrétariat Exécutif de la CVX plutôt que de payer un loyer. L'objectif était d'éviter de dépenser annuellement 18.000 euros qui pourraient être investis dans des œuvres apostoliques en dehors de Rome. La campagne fut un succès. Quarante communautés nationales (deux tiers de la communauté mondiale) ont collaboré, y compris certaines qui ne sont pas « officielles ».<sup>12</sup> L'argent épargné sera utilisé principalement pour le fonds apostolique qui fut créé à partir de Fatima et qui est une autre manifestation concrète du corps. Avec ce fonds, on a pu faire quelques dons au Chili, à la Corée, à l'Equateur, au Rwanda, à la Syrie et au Soudan. Avec ce fonds, c'est la CVX mondiale qui agit et partage ses ressources avec une communauté nationale. Morale de l'histoire : nous sommes un corps lorsque nous partageons nos ressources.

Ces exemples nous font voir des moments où le corps devient réel. On pourrait dire que ce sont des moments où le corps se fait visible en agissant de concert. Ce sont des moments privilégiés où le corps existe pratiquement. La célébration de la journée mondiale (le 25 mars) avec les messes célébrées en cette occasion, c'est un autre moment où nous nous unissons comme corps.

Pour notre action internationale, au niveau (d), le groupe CVX auprès de Nations-Unies (ONU) à New York, joue aussi un rôle important. Nous avons dû mettre fin au groupe de Genève en raison du manque de membres vivant dans cette ville, mais il y a peu a été lancé le groupe de Rome pour faire du plaidoyer et représenter la CVX directement auprès de la FAO. Ces groupes nous représentent de manière permanente au niveau mondial. Ils sont donc l'expression du corps mondial.

J'aimerais qu'au Liban en 2013, l'Assemblée réfléchisse à sa mission du niveau (d). N'est-ce pas le moment de faire un pas de plus qu'à Itaicí et Nairobi ? Tout en gardant un **quoi** général et permanent, comme celui qui a été défini à Itaicí, serait-il possible et opportun pour la communauté mondiale de définir des « **quoi(s)** » concrets et temporaires ? Imaginons que tous les cinq ans nous nous propositions une priorité apostolique, un **quoi** commun pour toute la communauté mondiale, tel que (i) la diffusion des Exercices Spirituels, (ii) la protection de l'environnement, (iii) la lutte contre le SIDA en Afrique, (iv) la paix au Moyen Orient, (v) une

---

<sup>12</sup> Pour plus d'informations, voir Progressio 2012-2.

économie mondiale moins basée sur la spéculation, ou (vi) la promotion des droits des migrants. Ou alors il n'est pas nécessaire de définir un champ de mission, mais plutôt une activité concrète comme dans le cas de la République dominicaine. Imaginons que tous les deux ans, on identifie une campagne internationale que les membres pourraient appuyer de manière simple. En résumé, il ne s'agit pas de redéfinir la mission commune mais de prévoir des actions concrètes qui puissent l'incarner de manière universelle pour une période déterminée.<sup>13</sup>

*Troisième défi : discerner notre potentiel apostolique sur des missions qui impliquent la communauté mondiale.*

### Collaboration avec la Compagnie de Jésus et avec d'autres

A propos du schéma que nous avons dessiné, je voudrais passer à un dernier point important : la collaboration pour la mission. Les défis pour la mission de la CVX ne dépendent pas seulement de nous car la mission est plus grande que nos seules forces. Nous avons beaucoup de collaborateurs, effectifs et potentiels. Et évidemment, en premier lieu il y a la Compagnie de Jésus. Je vais traiter essentiellement de la Compagnie bien que, par la suite, je voudrais ajouter quelque chose sur d'autres compagnons dans la mission.

Les deux dernières Congrégations Générales des Jésuites (34 et 35) ont beaucoup mis en valeur la collaboration pour la mission. Ces deux Congrégations ont été prophétiques à plusieurs points de vue et particulièrement celui de la collaboration<sup>14</sup>. A partir de là de grandes avancées ont eu lieu, mais il reste d'importants défis. Je ne vais pas m'arrêter sur les avancées, mais sur ce que je considère comme le plus grand défi pour nous : la compréhension de la mission des laïcs dans la collaboration.

Lorsque, laïcs de la CVX et jésuites, nous abordons le thème de la collaboration, nous le faisons souvent avec la perspective de (b), (c) et plus récemment de (d), comme si la collaboration commençait seulement à partir de (b). Ce qui n'est pas juste. Il y a beaucoup de collaboration au

---

<sup>13</sup> Cela nous conduirait trop loin d'essayer de redéfinir la mission commune discernée à Itaici en 1998. Néanmoins, il peut parfois être sain et nécessaire de proposer quelque redéfinition. Par exemple, pour préparer cette Assemblée mondiale on a demandé aux communautés qu'elles proposent les frontières auxquelles elles se sentent appelées aujourd'hui. Un grand groupe a souligné l'écologie comme un besoin urgent, à côté de la pauvreté-inégalité et la famille. La famille cadre bien avec ce qu'Itaici appelle le quotidien et la pauvreté-inégalité avec le social. Mais où situer l'écologie ? Personnellement, je crois que ce serait forcer les choses que de situer l'écologie dans le culturel. Il est probable que nous devons redéfinir un peu notre mission commune. De fait, la Compagnie qui a pour mission le service de la foi et la promotion de la justice, a élargi sa compréhension de la justice : elle dispose maintenant d'un secrétariat « pour la justice et l'écologie ».

<sup>14</sup> En outre, toutes deux ont déclaré explicitement vouloir continuer à collaborer concrètement à la mission de la CVX. CG 34 Décret 13, 17 et CG 35 Décret 6,28-29.

niveau (a), mais lorsque nous occultons (a) comme mission légitime du laïc, nous occultons du même coup la collaboration qui s'y vit, et notamment le service de nombreux jésuites. Au niveau (a), nous les laïcs, réalisons nos missions ordinaires et les jésuites « collaborent avec nous » de bien des manières : comme accompagnateurs personnels, comme accompagnateurs de groupes, comme confesseurs, en donnant les Exercices, etc. Chaque fois que j'ai une « conversation spirituelle » avec un jésuite sur mon travail ou ma famille, il collabore avec moi. Au niveau (a), il existe une grande collaboration, mais malheureusement nous, laïcs et jésuites, ne le voyons pas ainsi parce que (a) n'est pas encore de manière évidente une mission.

Par contre, avec le niveau (b) commence le type de collaboration dont on a le plus parlé ou qui a progressé le plus depuis les Congrégations 34 et 35. Ces deux congrégations dessinent un cadre général de collaboration avec les laïcs qui pourrait donner plus de relief explicite à la collaboration au niveau (a). Mais la majorité des exemples utilisés dans le document de la CG 34 correspond davantage à la collaboration de type (b) ou (c), la collaboration centrée sur des œuvres ou des institutions comme des collèges ou des ONG. Le problème, c'est que la vie quotidienne des laïcs n'est pas une mission de ce type. Par exemple, je regrette l'absence du mot « famille » lorsqu'on y parle de la mission des laïcs<sup>15</sup>. Eduquer un enfant avec amour est un projet tout aussi important que diriger une école. Mais cela n'est pas évident dans l'angle d'approche de la collaboration qui prévaut encore. Dans la mentalité de nombreux laïcs ou jésuites, il n'y a de collaboration véritable qu'à partir de (b), lorsqu'il s'agit de missions qui ont un rapport avec des institutions, précisément parce que ce type de mission a une grande visibilité.

On dit évidemment que la mission est unique et que c'est la mission du Christ. Mais lorsqu'il s'agit de planifier concrètement la collaboration ou de former des personnes pour la collaboration, on le fait bien souvent en ayant en vue les œuvres. Si la mission commence aux niveaux (b) ou (c), où la majorité des œuvres appartiennent aux jésuites, il est inévitable qu'on continue à penser et à agir comme si « ce sont les laïcs qui collaborent avec la Compagnie ». Quand un jésuite travaille dans une université (même lorsque cette université n'est pas jésuite), personne n'hésite à reconnaître cela comme sa mission. Mais lorsqu'un laïc travaille dans une université, au niveau (a), on dit souvent que c'est son travail mais qu'il lui manque une mission. Si l'on ne redécouvre pas la mission (a) et si on ne la met pas en valeur, nous perpétuerons un modèle de collaboration où il semble que les jésuites font davantage que les laïcs.

Il nous faut donc récupérer le rôle du laïcat, considérer la vie comme mission et éliminer une hiérarchisation. Ainsi nous évangéliserons les relations de collaboration. Ainsi nous nous évangélisons mutuellement laïcs et jésuites. Dans une vision complète de la collaboration nous

---

<sup>15</sup> Il est vrai que le Décret 14 de la CG 34, consacré à la situation de la femme, mentionne la famille comme un espace de mission. Mon commentaire va plutôt dans le sens que j'aurais aimé trouver davantage cet aspect dans le Décret 13 de la CG 34, qui traite spécifiquement de la collaboration. On aurait pu mentionner explicitement les missions ordinaires des laïcs (comme la famille) et les manières dont les jésuites collaborent déjà à ces missions.

incluons tous les niveaux, depuis le (a) jusqu'au (d). Au niveau (a) les jésuites collaborent avec les projets ordinaires des laïcs CVX pris individuellement. Au niveau (b), les laïcs, comme individus ou en groupes, collaborent avec les œuvres de la Compagnie. Il semble que ce soit seulement aux niveaux (c) et (d) que nous collaborons comme deux corps apostoliques. Par exemple, lorsque nous partageons ensemble institutionnellement la responsabilité de direction d'une œuvre ou d'une campagne. Mais nous devons nous rappeler que la CVX est un corps apostolique dès le niveau (a) et que la collaboration entre les deux corps commence à ce niveau.

Promouvoir l'inclusion plus explicite de (a) dans la collaboration n'est pas une idée novatrice ni étrange. Il existe des précédents dans la Compagnie, de Saint Ignace à nos jours. Je cite deux exemples :

- Le Père Arrupe parlait de « professionnels compétents ... témoins convaincants ... »
- Le Père Nicolás a invité à ce que notre profession (notre métier) montre ce que nous professons.

Je change de sujet en abordant une leçon que nous pouvons recevoir de la Compagnie et en particulier de sa CG 35 : l'élargissement de l'horizon de la collaboration. Dans la CG 35, les jésuites parlent fréquemment de collaborer « avec d'autres » en envisageant jusqu'aux non chrétiens qui sont des personnes de bonne volonté. De fait la CVX le fait aussi à différents niveaux et en divers lieux du monde. A tous les niveaux de mission du graphique nous pouvons être témoins d'exemples de collaboration avec d'autres. A l'Assemblée de Fátima (2008, 2.11, 2.12, 3.12 ) la CVX a manifesté son désir de tisser des réseaux et de collaborer largement. Il existe de nombreux groupes ignatiens desquels nous nous sommes rapprochés à l'occasion de notre 450<sup>ème</sup> anniversaire<sup>16</sup>. Ils sont aussi des compagnons dans la mission et des amis dans le Seigneur. Il ne faut pas oublier que de nombreuses religieuses ignatiennes accompagnent la CVX dans plusieurs pays. L'Eglise toute entière est le corps plus large auquel nous appartenons et au sein duquel nous collaborons avec d'autres de ses membres. Et même en dehors du monde catholique, nous rencontrons beaucoup de personnes de bonne volonté. Il serait bon que cette Assemblée réunie ici évalue le chemin parcouru et ce que nous pourrions faire davantage.

*Quatrième défi : proposer des modes de collaboration qui, à partir d'une juste compréhension des différentes parties, soient des modèles d'efficacité apostolique et de fraternité.*

### Récapitulatif final

---

<sup>16</sup> Par exemple, certaines Congrégations mariales encore existantes, l'Association des anciens élèves des collèges jésuites, le Mouvement Eucharistique des Jeunes, les groupes Magis (créés à l'occasion des JMJ) et beaucoup d'autres groupes locaux.

J'ai voulu mettre en valeur la mission (a) qui se vit déjà dans la CVX. Ceci va du plus local et intime comme la Famille au plus large et public comme la vie citoyenne ordinaire (aller voter, discerner et partager mes options politiques, etc.). Mais j'admets que nous pourrions faire mieux. Il nous faudrait vivre avec plus de radicalité le quotidien comme première mission des laïcs. Ce serait génial qu'on nous reconnaisse pour notre manière différente de faire les choses, pour les valeurs que nous donnons aux choses les plus simples. Imaginez seulement que nos collègues de travail par exemple nous disent « d'où tires-tu tant de vitalité et de capacité d'engagement ? » ou même « je voudrais être comme toi ». Notre capacité à dire Dieu dans nos activités quotidiennes fait aussi que nous sommes attractifs ou non pour que d'autres tombent amoureux de ce dont nous sommes tombés amoureux nous-mêmes. Notre trésor, la spiritualité ignatienne, doit transparaître d'une manière ou d'une autre dans le quotidien et ainsi d'autres voudront s'abreuver à la même source.

Le DESE est une méthodologie qui permet de partager la mission de chacun. Notre partage de la mission se fait très pratique et concret surtout par le biais de l' « accompagner » ou « soutenir ». L'action communautaire, la dimension de corps, se manifeste surtout aux niveaux (c) et (d), mais elle peut se vivre parfois aux niveaux (b) et même (a). J'ai déjà connu des personnes de la CVX qui gardent les enfants d'autres membres pour que ceux-ci puissent participer à leur réunion d'équipe ou simplement se reposer. C'est aussi habituel de se soutenir les uns les autres lorsqu'un membre perd son travail ou passe par un deuil, etc. Le corps de la CVX est une aide déjà à partir du niveau (a) !

Le fait d'avoir présenté quatre niveaux de mission, les uns sur les autres, peut donner l'impression que ce qui se trouve au sommet est la mission finale ou la mission qui a le plus de valeur. Je ne le crois pas. J'ai défendu la priorité de (a). Plutôt que de comprendre le graphique comme une pyramide ascendante, nous devons la comprendre comme un iceberg. Un iceberg, c'est une grande masse de glace flottante. Nous n'en voyons qu'une petite partie, celle qui se trouve au-dessus de l'eau et une autre qui se trouve juste sous la superficie. Mais la majeure partie de sa masse se trouve en bas, cachée, invisible, et pourtant c'est elle qui soutient la pointe que nous voyons. La mission de la CVX ou d'une autre association de laïcs est à cette image. Le niveau (a) est comme condamné à l'invisibilité. Une partie des apostolats (b) est visible de manière très diffuse. Par contre on voit clairement la présence institutionnelle (c) et l'action internationale (d). Mais il n'y aurait pas d'iceberg sans une grande masse de (a).

Ma réflexion conclusive : où est le Magis ? Un des critères ignatiens du Magis est le suivant : « plus le bien est universel, plus il est divin »<sup>17</sup>. Les activités ordinaires des laïcs (a) ne cadrent pas toujours avec ce critère. Si je dirige une école pour des centaines d'étudiants, j'ai un effet davantage multiplicateur que si je me consacre seulement à mon enfant. Les parents ont à

---

<sup>17</sup> Saint Ignace, Constitutions, n°622.

s'occuper de leurs enfants, ce qui est une mission locale par opposition à ce qui est universel. Heureusement pour les laïcs ignatiens, il y a d'autres manières de comprendre le Magis. Quoi que nous fassions, que nous n'ayons de l'énergie que pour (a) ou que nous parvenions à une plus grande présence institutionnelle (c), l'important se trouve dans le principe et fondement de nos actions. « Que nous désirions et choissions uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés » (ES 23).